

**DATE:** 29 août 2022  
**À:** Communauté de WCL  
**OBJET:** Obligation de la COVID de WCL

---

Après avoir examiné les différents exigences relatives à la COVID, ainsi que les normes et recommandations nationales et internationales en matière de santé publique, le CA a approuvé les révisions des protocoles COVID de WCL qui entrent en vigueur immédiatement:

- Toutes les exigences en vigueur relatives à la COVID-19 seront basées sur les mesures de santé et de sécurité applicables requises ou recommandées par les autorités provinciales de santé publique et les politiques d'organisation d'événements connexes.
- Il est fortement recommandé que toutes les personnes souhaitant participer en personne à une activité sanctionnée par WCL soient entièrement vaccinées (c'est-à-dire qu'elles aient reçu depuis au moins 14 jours, 2 doses d'un vaccin contre la COVID-19 approuvé par Santé Canada (ou au moins une dose du vaccin Janssen / Johnson & Johnson) et il est fortement recommandé aux personnes de maintenir le nombre et le type de doses de vaccin recommandées, telles que mises à jour et exigées par Santé Canada par la suite.
- Lors de voyages dans d'autres pays sanctionnés par WCL, les personnes sont également tenues de suivre les lois et de se conformer aux mesures de santé et de sécurité applicables à la COVID-19, requises ou recommandées par le gouvernement local et les politiques en vigueur de l'organisation de l'événement.
- Pour les personnes qui voyagent à l'étranger sous l'égide de WCL, le statut vaccinal doit pouvoir être fourni à toute partie exigeant des documents pour le voyage, aux fédérations internationales ou aux organisateurs de compétitions ou d'événements, ou lorsque WCL le juge nécessaire.
- Toute personne qui soumet une preuve de vaccination frauduleuse ou toute autre information frauduleuse ou trompeuse concernant une question relevant de ces exigences sera soumise à des mesures disciplinaires conformément à la Politique de discipline et de plaintes de WCL.

